



**Transition énergétique
Montpellier Méditerranée
Métropole se dote d'un
cadastre solaire**



SOMMAIRE

1 - La Métropole se dote d'un cadastre solaire.....	4
2 - Les chiffres clés.....	6
3 - Atteindre la neutralité carbone en 2050.....	7
4 - Les bâtiments publics équipés de panneaux solaires.....	8

1 - LA MÉTROPOLE SE DOTE D'UN CADASTRE SOLAIRE

Montpellier Méditerranée Métropole met en ligne un cadastre solaire pour permettre aux habitants d'identifier le potentiel solaire de la toiture de leur habitation ou de leur bâtiment et ainsi étudier la possibilité de produire de l'électricité avec la pose notamment de panneaux solaires photovoltaïques.



UN CADASTRE SOLAIRE, C'EST QUOI ?

Le cadastre solaire est une cartographie à grande échelle du potentiel solaire d'un territoire. Il indique le rayonnement solaire sur l'ensemble des bâtiments et permet ainsi de connaître la rentabilité énergétique et économique de la pose de système solaire photovoltaïque.

UN OUTIL GRATUIT ET ACCESSIBLE A TOUS :

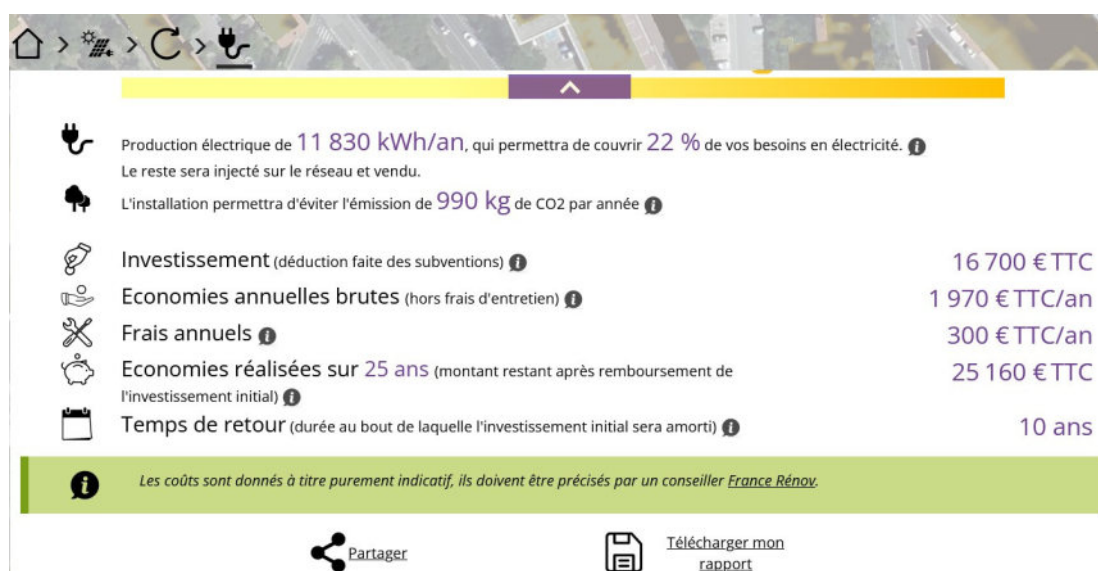
Cet outil gratuit est simple d'utilisation. Chacun peut se rendre sur le site :

<https://montpellier3m.cadastre-solaire.fr/>

Il suffit ensuite de renseigner une adresse ou de cliquer sur un bâtiment puis cliquer sur « Accéder ».



Une fois la sélection confirmée, l'outil permet d'estimer la production électrique, l'économie réalisée et le temps de retour sur investissement notamment.



2- LES CHIFFRES CLÉS

2 690 €

C'est le montant moyen de la consommation énergétique par an et par ménage.
(Source ADEME)



Nombre moyen de jours de bon ensoleillement par an : *

Ajaccio : 156,5

Montpellier : 147,7 jours par an

Toulouse : 83,7

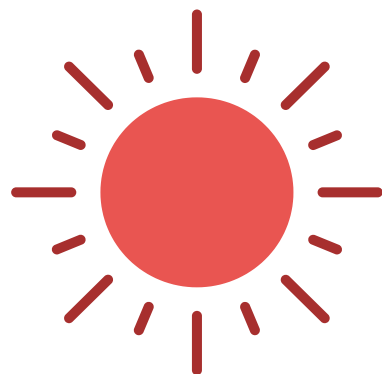
Lyon : 81,05

Nantes : 57,6

Strasbourg : 59,75

Paris : 51,45

Lille : 42,5



*Moyenne entre 1991 et 2010
(Source : Météo-France)

3 - ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

Déjà très engagée dans la transition écologique, la Métropole a décidé de se saisir du contexte de crise pour **accélérer ses efforts en faveur d'une réduction pérenne de ses consommations** et pour le développement des énergies renouvelables, en cohérence avec les objectifs de sobriété énergétique et de neutralité carbone à horizon 2050 posés à travers le PCAET.

Le recours à l'énergie photovoltaïque et plus largement aux énergies renouvelables contribue largement à la **transition énergétique** et aux objectifs que la Métropole s'est fixés : **multiplier par 2 la part d'énergie renouvelable locale** dans la consommation d'ici 2026 et d'atteindre 44% de cette part à l'horizon 2050.

Ces objectifs répondent par ailleurs aux engagements du **Plan Climat Air Énergie Territorial Solidaire**.

<https://www.montpellier3m.fr/connaitre-competences/plan-climat-air-energie-territorial-solidaire-pcaets>

© Ch.Ruiz/Montpellier3m



4 - LES BATIMENTS PUBLICS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES

Une politique **volontariste** et **ambitieuse** que la Métropole s'applique à elle-même :

16 sites métropolitains sont équipés d'installations photovoltaïques représentant près de 2 MWc et 4 sites sont en chantier ou en projet dont 2 seront mis en service en 2023.

Dès l'an prochain, chaque projet d'autoconsommation permettra de **réduire la facture énergétique de l'ordre de 20 à 25%**. L'objectif est de faire aboutir un maximum de projet d'ici 2026.

La production d'électricité photovoltaïque de ces installations est de 2,5 GWh par an soit 15% de la consommation électrique de tous les bâtiments métropolitains.

Sites métropolitains équipés en photovoltaïque (surface, puissance, production)

Photovoltaïque en toiture :

- Biopôle Euromédecine, Grabels, juil. 2005 : 216 m², 23 kWc, 21 MWh/an
- Stade Yves du Manoir, Montpellier, nov. 2007 : 380 m², 24 kWc, 29 MWh/an
- Aquarium Mare Nostrum, Montpellier, déc. 2007 : 210 m², 32 kWc, 36 MWh/an
- Base de vie Collecte des déchets, Pignan, mars 2008 : 765 m², 33 kWc, 42 MWh/ an
- Médiathèque Giroud, Castries, mars 2008 : 323 m², 39 kWc, 41 MWh/an
- Médiathèque Camus, Clapiers, avril 2010 : 213 m², 20 kWc, 17 MWh/an
- Fourrière animale, Villeneuve les Maguelone, juin 2010 : 1954 m², 246 kWc, 306 MWh/an
- MIBI, Montpellier, juil. 2011 : 696 m², 76 kWc, 75 MWh/an
- Incubateur Cap Alpha, Clapiers, oct. 2013 : 970 m², 98 kWc, 125 MWh/an
- Médiathèque Giono, Pérols, janv. 2013 : 57 m², 11 kWc, 12 MWh/an
- Médiathèque Césaire, Castelnau-le-Lez, sept. 2018 : 274 m², 47 kWc
- Cap Omega, Montpellier, sept. 2018 : 670 m², 133 kWc, 173 MWh/an
- Cité des arts (Conservatoire), Montpellier, oct. 2021, 140 m², 48 kWc (reste un potentiel de 137 kWc)
- Halle de l'innovation, Montpellier, 2022 – 2023, 630 m², 130 kWc
- Ecolothèque, St-Jean de Védas, 2023 – 2024, 37 kWc
- Piscine Olympique Angelotti, Montpellier, 2024, 284 kWc, 416 MWh/an

Ombrières photovoltaïques de parking :

- Parking TAM Georges Pompidou, Castelnau-le-Lez, déc. 2011 : 3 724 m², 503 kWc, 645 MWh/an
- Parking TAM St-Jean le Sec, Saint-Jean de Védas, déc. 2011 : 3 641 m², 515 kWc, 682 MWh/an
- Piscine Poséidon, Cournonterral, jan. 2020 : 770 m², 144 kWc, 189 MWh/an
- Piscine Jany, Jacou, mars 2023 : 67 kWc

Autres sites métropolitains équipés en énergie renouvelables :

- Solaire thermique sur 9 piscines et 2 stades
- Chaudière bois à la piscine Héraclès à St Brès (sept. 2018)
- Géothermie au musée Lattara à Lattes et pour la future Halle de l'innovation à Montpellier
- Cogénération via la valorisation de biogaz : site du Thôt, site d'Ametyst, station d'épuration Maera

Avec la production électrique des cogénérations du Thôt, d'Ametyst et Maera (30 GWh par an) la Métropole produit 180% des besoins électriques de ses bâtiments et 62% de ses besoins électriques totaux en ajoutant l'espace public (éclairage public, feux, hydraulique...).

Le RMCF (Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid) est à énergie renouvelable à plus de 70% grâce au bois énergie et à la récupération de chaleur fatale. Il est donc moins soumis à l'envolée des prix des énergies fossiles. L'objectif est d'alimenter +60% de logements par ces réseaux de chaleur renouvelable d'ici 2026.

Le saviez-vous ?

Le secteur du bâtiment représente 29 % des émissions de gaz à effet de serre et 48% des consommations énergétiques du territoire.

© Ch.Ruiz/Montpellier3m



CONTACT PRESSE

Emma VEGA
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 34 72 09 / 06 03 87 41 77
e.vega@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

 @PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr



Montpellier
Méditerranée
Métropole